

CONDUITE À TENIR LORS DE FORTE CHALEUR



TRAVAIL ET FORTE CHALEUR PROTÉGEZ-VOUS !



Boire
régulièrement
de l'eau !



Adapter
ses activités !



Être vigilant
pour ses
collègues !



Signaler,
dès que l'on se
sent mal !



Protéger
peau et tête
du soleil !

PROCÉDURE D'URGENCE EN CAS DE MALAISE LIÉ À L'EXPOSITION
À LA CHALEUR

Coup de chaleur au travail

Quels sont les signaux d'alerte ?

- fièvre
- pouls et respiration rapides
- maux de tête
- nausées voire vomissements
- peau sèche, rouge et chaude
- confusion, comportement étrange, délire, voire convulsions
- perte de connaissance éventuelle

Quelles sont les conduites à tenir ?

→ Si la victime est consciente :

- l'amener à l'ombre ou dans un endroit frais et bien aéré
- lui enlever les vêtements
- la rafraîchir en faisant couler de l'eau froide sur le corps
- lui donner à boire de l'eau fraîche

→ Si la victime perd connaissance :

- la mettre en position latérale de sécurité et la surveiller en attendant l'arrivée des secours

Dans tous les cas, vous devez impérativement alerter ou faire alerter les secours : Samu [15] ou numéro d'appel européen des services de secours [112]

Plus d'informations sur : www.inrs.fr/chaleur